



CAISSE DES ECOLE DE LA VILLE DU BOIS (91)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 mars 2025

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars à dix-huit heures, le Conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni en Salle du Conseil de la Mairie de LA VILLE DU BOIS en séance publique sous la Présidence de Monsieur Arnaldo GIARMANA, Vice-Président.

Effectif légal du Conseil d'administration : **6**
Nombre de membres en exercice : **6**

Présents : **4**
Votants : **5**

Présents :

Arnaldo GIARMANA, **Vice-Président**,

Séverine LEPERE, Olivier ALBERTIN, Nicole LEBON, **Membres**

Absents représentés :

Jean-Pierre MEUR pouvoir à Arnaldo GIARMANA

Absents :

Fatima THIROUX

Secrétaire de séance : Arnaldo GIARMANA

Budget Primitif 2025

2025D04

Sur le rapport présenté,

VU l'Instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles réuni le 13 mars 2025 relative au débat sur les orientations budgétaires 2025,

VU le projet de budget primitif 2025 présenté au Conseil d'Administration,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

ADOpte le budget primitif 2025 « Caisse des Ecoles » arrêté comme suit :